

Aux parents des élèves
de l'école primaire
de Belmont-Broye

Réf. : Mdg /

Domdidier, le 16 septembre 2026

Conseil des parents - remplacement d'un-e membre

Madame, Monsieur, chers Parents,

Un membre du Conseil des parents a choisi de mettre un terme à son mandat. Dès lors, nous sommes à la recherche d'un-e parent pour le remplacer de suite.

Pour être éligible, il suffit que vous ayez au moins un enfant actuellement scolarisé à l'école primaire de Belmont-Broye en 1^{re}, 2^{de}, 3^{de}, 4^{de}, 5^{de} ou 6^{de}. Afin de respecter la répartition actuelle, priorité sera donnée à une personne **domicilié-e à Léchelles ou à Russy**, mais la postulation d'un-e parent d'un autre village de notre commune reste recevable.

En cas d'intérêt, veuillez adresser une lettre de motivation au Conseil communal **jusqu'au vendredi 9 octobre 2026**.

Pour rappel, le Conseil des parents est composé de parents volontaires, de la conseillère communale en charge du dicastère des écoles, de la direction d'école et d'enseignants. Le Conseil des Parents :

- représente l'avis des parents sur la vie de l'établissement et sur le bien-être des élèves
- soutient l'école dans ses activités particulières (par exemple la clôture scolaire)
- organise quelques événements pour les élèves (par exemple le carnaval ou le bal de rentrée)

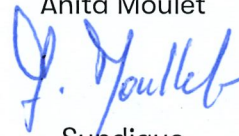
Les articles 9 à 13 du règlement scolaire (téléchargeable sur le site <https://cs.belmont-broye.ch>) détaillent le rôle et l'organisation du Conseil des parents. Mme Valentina Dzeljadini, présidente, peut également vous renseigner plus précisément. Elle est joignable par téléphone ou par mail (078 908 62 52 ou valentina.dzeljadini@gmail.com).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et dans l'attente de votre éventuelle candidature, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations distinguées.

Thierry Piccand

Administrateur communal



Anita Moulet

Syndique